© Drogues Info Service - 15 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Cannabis Médical et conduite automobile

Par missmiss13 Postée le 10/05/2022 16:57

> Quelle est la législation actuelle alors qu'une vaste étude est en cours en France Connait-on les premiers résultats

---

Mise en ligne le 13/05/2022

Bonjour,

Si nous comprenons bien, vous cherchez à connaître la législation concernant la conduite et le cannabis à usage thérapeutique, ainsi que les premiers résultats de l'étude en cours.

En ce qui concerne la conduite automobile, toute consommation de stupéfiants (y compris à usage thérapeutique) est interdite. Un des critères d'intégration des patient-e-s à l'étude sur le cannabis thérapeutique stipule bien que toute conduite de voiture est prohibée pendant l'étude.

En ce qui concerne les résultats, si certain-e-s professionnel-le-s participant à l'étude se sont exprimé-e-s dans la presse, aucun compte rendu officiel n'a été publié pour le moment. Il nous faudra donc être encore un petit peu patient-e-s...

Bien cordialement.

Autres liens :

- Cannabis thérapeutique - service public
- Cannabis à usage médical - ANSM